

Charte du Fablab de la Halle aux Farines - Université Paris Cité

Signature obligatoire pour tout usager

Cette charte stipule l'engagement de chaque usager à assurer le meilleur fonctionnement collectif du Fablab. C'est un espace de travail partagé, vous vous engagez à respecter les consignes suivantes :

- Avoir suivi notre formation sécurité obligatoire et respecter les règles de sécurité
- Utiliser les équipements selon les règles établies par les manuels et/ou le Fablab
- Suivre les préconisations et formations des Fabmanagers pour l'utilisation convenable des équipements
- Consulter les Fabmanagers pour utiliser ses propres consommables, ou ceux fournis par le Fablab. Demander pour tout usage de chute de matériaux
- Consulter les Fabmanagers pour l'utilisation d'un équipement, notamment pour un premier usage
- Consulter les Fabmanagers si besoin d'entreposer du matériel qui doit obligatoirement être étiqueté avec vos nom, adresse mail et date. Tout matériel abandonné depuis plus de 4 mois sera reversé à l'usage commun
- Remettre à sa place tout équipement déplacé, et nettoyer après chaque utilisation
- Ne pas modifier les installations, la configuration des ordinateurs et des machines
- Respecter les horaires d'ouverture (voir site <https://u-paris.fr/fablab/>)
- Utiliser uniquement l'équipement à disposition
- Signaler toute anomalie et proposer des ajustements en consultation pour améliorer sans imposer
- Adopter un comportement agréable d'échange avec tous les usagers et les Fabmanagers
- Travailler dans le respect des autres usagers
- Participer à la documentation collective (guide d'utilisation des machines, des techniques et des logiciels)
- Promouvoir le partage de la documentation, des sources et des savoirs

Pour toute autre information concernant le FabLab : <https://u-paris.fr/fablab/>

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

La charte des FabLabs

Qu'est-ce qu'un FabLab ?

Les FabLabs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique.

Que trouve-t-on dans un FabLab ?

Les FabLabs partagent et développent un ensemble de compétences permettant de fabriquer (presque) n'importe quel objet, en autorisant la mise en commun de ressources et projets.

Que fournit le réseau des FabLabs ?

Une assistance opérationnelle, d'éducation, technique, économique et logistique au-delà de ce qui est disponible dans un seul Lab.

Qui peut utiliser un FabLab ?

Un FabLab est une ressource communautaire, qui propose un accès libre aux individus autant qu'un accès sur inscription dans le cadre de programmes spécifiques.

Quelles sont vos responsabilités ?

Sécurité : ne blesser personne et ne pas endommager l'équipement.

Fonctionnement : aider à nettoyer, maintenir et améliorer le FabLab.

Connaissances : contribuer à la documentation et aux connaissances des autres.

Qui possède les inventions faites dans un FabLab ?

Les designs et les procédés développés dans les FabLabs peuvent être protégés et vendus comme le souhaite leur inventeur, mais doivent rester disponibles de manière à ce que les individus puissent les utiliser et en apprendre.

Comment les entreprises peuvent-elles utiliser un FabLab ?

Les activités commerciales peuvent être prototypées dans un FabLab, mais elles ne doivent pas entrer en conflit avec les autres usages. Elles doivent croître au-delà du Lab plutôt qu'en son sein, et il est attendu qu'elles bénéficient à leurs inventeurs, aux FabLabs, et aux réseaux qui ont contribué à leur succès.

La charte originelle en anglais : <http://fab.cba.mit.edu/about/charter/>